

QCM

Le
DROIT
en **QCM**

Le droit des biens en QCM

3^e édition

Brigitte BELLOIR-CAUX



Notions fondamentales du droit des biens

1. Le droit des biens a fait l'objet d'une réforme importante en 2015.

- a. Vrai b. Faux

2. Les biens peuvent être opposés aux personnes.

- a. Vrai b. Faux

3. Il existe, au sein de la Cour de cassation, une chambre qui traite :

- a. exclusivement du droit des biens
 b. principalement du droit des biens

4. Toutes les choses sont des biens et tous les biens sont des choses.

- a. Vrai b. Faux

5. Le droit des biens n'est qu'un élément du droit patrimonial.

- a. Vrai b. Faux

6. Quels sont, parmi les termes suivants, ceux qui sont des synonymes ?

- a. biens
 b. fonds
 c. héritage
 d. immeuble
 e. meuble

8 • Questions

7. Est immeuble par sa nature :

- a. une pâture
- b. une serre
- c. une canalisation
- d. un ascenseur
- e. une éolienne industrielle

8. La vente d'une coupe d'arbres sur pied :

- a. est une vente immobilière puisque l'article 521 édicte que « les coupes ordinaires des bois taillis ou de futaies mises en coupes réglées ne deviennent meubles qu'au fur et à mesure que les arbres sont abattus »
- b. est une vente mobilière car les arbres sont des meubles par anticipation

9. En mars dernier, les époux Lemarchand ont vendu aux époux Lepetit une maison située à Rouen. Le 2 septembre, Monsieur Lepetit a assigné les époux Lemarchand en restitution d'un dressing qui se trouvait dans une des chambres. Ce dressing, en chêne massif, était un meuble sur mesure qui correspondait aux dimensions exactes de la pièce et, du fait de son poids, avait été solidement fixé au mur pour des raisons de sécurité.

- a. Le dressing est un meuble par nature ; les époux Lemarchand avaient parfaitement le droit de l'emporter
- b. Le dressing est un immeuble par nature puisqu'il est solidement fixé au mur ; il fait partie intégrante de l'immeuble
- c. Le dressing est un immeuble par destination
- d. Le dressing est un immeuble par l'objet auquel il s'applique
- e. La solution à ce litige ne peut être trouvée que dans l'acte de vente de l'immeuble. À défaut, il faudra saisir le juge

10. L'article 524 prévoit que « les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds sont immeubles par destination. »

- a. Les tribunaux retiennent souvent l'immobilisation pour cause d'exploitation car il faut éviter la dissociation de biens constituant une unité économique
- b. Les tribunaux ne retiennent l'immobilisation pour cause d'exploitation que si le meuble est indispensable au service et à l'exploitation du fonds

11. Un immeuble par sa nature ne peut devenir un meuble par sa nature.

- a. Vrai
- b. Faux

12. Le droit de propriété, lorsqu'il porte sur un immeuble, est :

- a. un immeuble par nature
- b. un immeuble par l'objet auquel il s'applique

13. Les immeubles par l'objet auquel ils s'appliquent sont des droits.

- a. Vrai
- b. Faux

14. Les meubles par nature se caractérisent principalement par le fait qu'ils ne sont pas fixes.

- a. Vrai
- b. Faux

15. Indiquer, parmi les affirmations suivantes, celle(s) qui est(sont) exacte(s).

- a. L'animal est une personne
- b. L'animal est un meuble
- c. L'animal peut être un immeuble
- d. L'animal est un être vivant doué de sensibilité mais reste soumis au statut des meubles
- e. L'animal est un être vivant doué de sensibilité mais reste soumis au statut des immeubles

10 • Questions

16. Madame Lachance a hérité d'un tableau de Bernard Buffet d'une grande valeur.

- a. En raison de sa valeur, le tableau ne peut être considéré comme un meuble meublant
- b. Le tableau, accroché au mur d'un salon, est considéré comme un meuble meublant mais s'il était exposé dans un musée il n'aurait pas cette qualité
- c. Un tableau qu'il soit accroché au mur du salon d'un particulier ou qu'il se trouve dans un musée est un meuble meublant

17. Tous les droits portant sur un bien meuble sont des meubles par détermination de la loi.

- a. Vrai
- b. Faux

18. Les rentes :

- a. constituent une catégorie particulière de prêt
- b. sont toujours viagères
- c. sont des immeubles
- d. sont des meubles

19. Un bien meuble peut devenir immeuble mais un immeuble ne peut devenir meuble.

- a. Vrai
- b. Faux

20. La catégorie des meubles par détermination de la loi est le pendant des immeubles par l'objet auquel ils s'appliquent.

- a. Vrai
- b. Faux

21. Indiquer, parmi les propositions suivantes, celle qui est exacte.

- a. Les litiges relatifs aux immeubles relèvent de la compétence du tribunal du domicile du défendeur
- b. Les litiges relatifs aux immeubles relèvent de la compétence du tribunal dans le ressort duquel ils se trouvent

22. Indiquer, parmi les propositions suivantes, celle qui est exacte.

- a. La catégorie des immeubles est résiduelle
- b. La catégorie des meubles est résiduelle

23. Un fonds de commerce est :

- a. un bien corporel
- b. un bien incorporel

24. Les droits de propriété intellectuelle sont :

- a. des biens corporels
- b. des biens incorporels

25. Le Code civil énonce une présomption permettant de reconnaître l'auteur d'une œuvre : « La qualité d'auteur appartient, sauf preuve contraire, à celui ou à ceux sous le nom de qui l'œuvre est divulguée. »

- a. Vrai
- b. Faux

26. La propriété incorporelle d'une œuvre littéraire ou artistique est distincte et indépendante de la propriété de l'objet matériel.

- a. Vrai
- b. Faux

27. L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique qui a cédé celle-ci à un tiers investi du droit de l'éditer ou de la reproduire dispose, néanmoins, d'un droit de repentir et de retrait qui l'autorise à :

- a. retirer l'œuvre du public
- b. interdire l'exploitation de l'œuvre
- c. détruire l'objet matériel support de l'œuvre qu'il a créée
- d. modifier l'objet matériel support de l'œuvre qu'il a créée
- e. effacer sa signature de l'objet matériel support de l'œuvre qu'il a créée

28. L'auteur d'une œuvre littéraire et artistique a sur celle-ci des droits pécuniaires et un droit moral. Le droit moral est :

- a. imprescriptible
- b. inaliénable
- c. perpétuel
- d. héréditaire

29. Dans un arrêt du 24 octobre 2000, la Cour de cassation a affirmé que « le droit de divulgation post mortem n'est pas absolu et doit s'exercer au service de l'œuvre ». Cela signifie que :

- a. les héritiers ont l'obligation de divulguer l'œuvre
- b. les héritiers ont l'obligation de mettre l'œuvre en valeur
- c. les héritiers ont l'obligation de tenir compte de la personnalité de l'auteur

30. Un sac à main contrefait est :

- a. dans le commerce
- b. hors commerce

31. L'arrêt du 29 mars 1995 relatif à l'affaire des souvenirs de la famille d'Orléans rappelle que les souvenirs de famille sont :

- a. indisponibles sauf au profit de membres de la famille
- b. soumis à un régime particulier du point de vue de leur dévolution successorale

32. La clientèle civile d'une personne exerçant une profession libérale :

- a. peut être cédée sans condition
- b. peut être cédée à la seule condition que soit sauvegardée la liberté de choix du patient
- c. peut être cédée en même temps que le fonds libéral et à la condition que soit sauvegardée la liberté de choix du patient
- d. ne peut être cédée; toutefois, les tribunaux tolèrent qu'une personne exerçant une profession libérale puisse présenter son successeur à ses clients et s'engager à ne pas lui faire concurrence contre rémunération
- e. ne peut jamais être cédée car elle est hors commerce, elle ne peut faire l'objet d'une convention

33. Indiquer, parmi les propositions suivantes, celle(s) qui est(sont) exacte(s).

- a. Les biens dont la conservation présente au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt culturel sont des monuments historiques si leur propriétaire consent à leur classement
- b. Seuls les immeubles peuvent être classés monuments historiques
- c. Les biens classés monuments historiques ne peuvent être aliénés, détruits ou réparés
- d. Les biens classés monuments historiques ne peuvent être aliénés qu'avec l'autorisation de l'administration
- e. Les biens classés monuments historiques ne peuvent être détruits qu'avec l'autorisation de l'administration

34. Indiquer, parmi les propositions suivantes, celle(s) qui est(sont) exacte(s).

- a. Les biens privés appartiennent à des personnes privées qui peuvent toujours librement les aliéner
- b. Les biens privés appartiennent à des personnes privées qui peuvent, en principe, librement les aliéner
- c. Les biens publics appartiennent à l'État, aux collectivités publiques et aux établissements publics qui peuvent toujours librement les aliéner
- d. Les biens publics appartiennent à l'État, aux collectivités publiques et aux établissements publics qui peuvent, en principe, librement les aliéner

35. Sont susceptibles d'appropriation privée :

- a. les lacs d'eau douce
- b. les eaux de pluie
- c. les cours d'eaux domaniaux
- d. les cours d'eaux non domaniaux
- e. les sources

36. Le tableau « La Femme en jaune » de Modigliani est :

- a. une chose fongible
- b. une chose de genre
- c. un corps certain

37. La monnaie est une chose de genre :

- a. Vrai
- b. Faux

38. Une chose consommible peut faire l'objet d'un contrat d'un prêt à usage.

- a. Vrai
- b. Faux

39. Le collier de nouilles que la petite Zoé a confectionné pour la fête des mères est :

- a. une chose consommible
- b. une chose non consommible

40. Indiquer, parmi les propositions suivantes, celle(s) qui est(ont) exacte(s).

- a. Les biens consommibles sont toujours des biens fongibles
- b. Les biens consommibles sont souvent des biens fongibles
- c. Les biens consommibles ne sont jamais des biens fongibles

41. Les choses sont soit frugifères soit productives.

- a. Vrai
- b. Faux